

Actualités 2019

OBJECTIFS

- **Maîtriser** concrètement l'essentiel de la fiscalité immobilière en transaction
- **Pouvoir** conseiller efficacement les clients et éviter d'engager sa responsabilité civile

NIVEAU & PUBLIC

NIVEAU 1

Agents, négociateurs et collaborateurs en transaction

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Jean-Raphaël PELLAS

Formateur spécialisé dans la formation touchant à la fiscalité bancaire et à l'assurance

Denis ROCHE

*AFG Consultants**Président AFG Consultants - Responsable Fiscal - Formateur en Fiscalité**DESS - Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (D.J.C.E.) - faculté de droit de Poitiers*

Kévin SOMER

*Urba Sciences**Dirigeant d'un Cabinet d'ingénierie patrimoniale**Master 2 spécialisé Droit immobilier à l'Institut de Droit Patrimonial et Immobilier*

Patricia ROUVIER

*Présidente SAS Sumatra Formation Conseil**Formatrice spécialisée en Fiscalité**Master II Gestion de patrimoine*

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 300 € HT

PROGRAMME

I - INTRODUCTION : RAPPELS GÉNÉRAUX SUR LA FISCALITÉ IMMOBILIÈRE

- Principes, nature et effets des charges fiscales et sociales
- Principes et Fonctionnement de la fiscalité immobilière
- Le calcul de l'impôt sur le revenu

II - TVA ET DROITS D'ENREGISTREMENT

- Les droits d'enregistrement
- La Taxe sur la Valeur Ajoutée
- Les cas de régularisation
- Les droits réduits

III - LE TRAITEMENT DE LA PLUS VALUE

- La plus-value des particuliers
- La plus-value professionnelle
- La plus value des parts de société IS

IV - FOCUS : LES TAXES IMMOBILIÈRES

- La fiscalité des acquisitions de terrain à bâtir
- La taxe d'aménagement
- Les taxes locales

V - SYNTHÈSE DES DISPOSITIFS FISCAUX EN VIGUEUR

VI - LES NOUVEAUTÉS À ATTENDRE EN 2018

- L'impôt sur la Fortune Immobilière
- La hausse de la CSG
- Le Prélèvement Forfaitaire Unique versus la fiscalité des revenus fonciers
- Les projets à venir